

Com' LESPARRE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



Cadre de vie
Vie sportive
Vie associative
Tribune libre

Solidarité
Travaux de voirie
Emploi



CETTE EAU VIENT DE LA NATURE...



... MAIS PAS SEULEMENT.

Produire une eau de qualité et accessible au plus grand nombre est un aspect essentiel de notre métier. Préserver les ressources, améliorer sans cesse la qualité des eaux des rivières, des lacs et du littoral. Tout au long du cycle de l'eau, les eaux usées et pluviales sont ainsi collectées et épurées avant d'être rendues propres à la nature. Notre engagement : contribuer, avec les collectivités, à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

POUR L'EAU, POUR VOUS, À CHAQUE INSTANT
lyonnaise-des-eaux.fr

SANZ T.P. MEDOC

Démolitions - Voiries - Assainissements

Z.I - BP 110 - 33250 PAUILLAC

Tél : 05.56.59.17.80

Télécopie : 05.56.59.12.19

7J/7



Mc DONALD'S LEPARRE

Parking C. C. Carrefour

@ accès WIFI gratuit

EPSILON COMPOSITE
the alternative

5, route de Hourtin - BP 30052
33 340 GAILLAN EN MEDOC
Tél. 05 56 73 47 74 Fax 05 56 73 40 80

for new technical challenge



CAZENAVE

MAÇONNERIE • MENUISERIE
CHARPENTE
COUVERTURE • DÉTERMITAGE

55, Quai Deschamps - 33072 BORDEAUX
Tél. 05 56 40 11 40 - Fax 05 56 86 33 38
e.mail : cazenave.sa@orange.fr

SARRAZY T.P.

TRAVAUX PUBLICS
PAVAGE ET AMENAGEMENT URBAIN
ASSAINISSEMENT
VENTE ET LIVRAISON DE SABLE, GRAVE BETON
TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX : Z.A. de Beau Chêne - 33250 CISSAC - tél. 05 56 73 18 70
GRAVIERE : La Lande de Pouyère - 33990 NAUJACMER - tél. 05 56 41 19 73
GRAVIERE : Route de Vendays - 33340 QUEYRAC - tél. 05 56 59 82 60

David TEMPLIER

AGENT GÉNÉRAL Allianz

5 place du Maréchal Foch 33340 LEPARRE

Tél. 05 56 73 45 13

Mail : h93351@agents.allianz.fr

N° ORIAS : 07034452

ETDE

RÉSEAUX

ELECTRICITE & ECLAIRAGE PUBLIC

CENTRE D'AMBARES

Tél : 05.57.80.89.00

Fax : 05.56.77.62.72

LE MOT DU MAIRE

Nous venons tout juste de fêter le nouvel an que déjà se présentent des décisions importantes pour Lesparre. Quel avenir voulons-nous pour notre ville ? Quelle place voulons-nous lui donner ?

Je suis convaincu que nous devons nous engager avec force pour que Lesparre réaffirme son rôle de ville centre au service des Médocaines et des Médocains. Il nous faut avoir confiance dans cette perspective ambitieuse. Nous avons de nombreux atouts pour y arriver. Je voudrais profiter de cet édito pour évoquer un sujet qui me tient à cœur puisqu'il concerne nos aînés.

Il s'agit de la Résidence des Personnes Agées (RPA) « Louise Michel ». Contrairement à une idée reçue, cet établissement n'est pas la propriété de la ville. Elle appartient à LOGEVIE organisme de location d'Habitation à Loyers Modérés.

Il est vrai que par convention entre le CCAS de la ville et

LOGEVIE, nous louions des parties communes et mettions à disposition un gardien. Cela aurait pu continuer sans la parution d'un texte en 2007 qui impose dans le cadre de la gestion médico-sociale, de nouvelles directives. Entre autres, le poste d'un Directeur (rice) devient obligatoire, un gardiennage à temps complet 24h sur 24h (techniquement trois emplois), une gestion du médico-social, alors que le CCAS n'a aucune compétence en la matière. Le coût de telles mesures s'élèverait presque à 200.000 euros. Cette somme n'était pas acceptable, d'autant plus qu'à ce jour le budget du CCAS n'est que de 130 000 euros.

J'ai donc tenté de trouver des solutions avec LOGEVIE mais aucune n'a pu voir le jour.

Pour ces raisons, le CCAS a dénoncé la convention qui nous liait. Depuis le 1^{er} janvier 2010, nous n'assurons plus le gardiennage de la RPA et nous ne sommes plus locataires des salles communes.

Ce fut un choix difficile, et nous en sommes désolés, il était

inconvenable que les lesparrais assument seuls cette charge.

Pour trouver une solution, un regroupement d'une trentaine de communes, se trouvant dans la même situation que nous, a été créé. Nous avons également alerté le Conseil Général pour faire avancer la situation.

Soucieux du devenir de la résidence, nous restons actifs dans ce groupe de travail.

Les locataires continuent à bénéficier d'un loyer modéré, des solutions ont été proposées par LOGEVIE pour remplacer le gardiennage et le nettoyage de la résidence. Le CCAS quant à lui, continuera à servir les repas préparés par la cuisine centrale pour ceux qui le désirent, et maintiendra les sorties au marché du samedi.

Toutefois, conscients de nos engagements en matière de seniors, le CCAS et la mairie a décidé de renforcer les actions en leur faveur. Un bus adapté aux personnes à mobilité réduite, des sorties conviviales, des animations supplémentaires, une journée intergénérationnelle seront les futures prestations envisagées pour nos aînés de Lesparre.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite la santé, le bonheur et l'épanouissement dans vos projets.

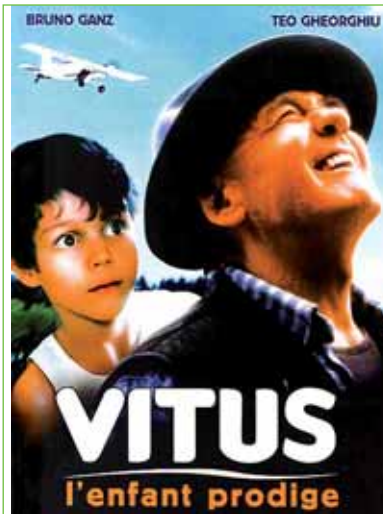
Bernard GUIRAUD
*Maire de Lesparre,
Vice Président
de la Communauté
de communes
« Cœur du Médoc ».*



Directeur de la publication :
Bernard GUIRAUD
Rédaction et coordination :
Jean-Luc FOURTON,
Séverine AVRIL,
Ingrid VEZY, Damien CONDE-
MINE,
Delphine DUPIN
Conception/Impression :
FCM-Graphic
Imprimé sur couché brillant FSC
Régie publicitaire :
Didier Mussotte
(FCM-Graphic : 05 57 77 08 58)
Dépôt légal :
en cours de parution

SOMMAIRE

- SOLIDARITÉp 4-5
- DE 2009 À 2010p 6
- SPORTSp 7
- VIE ASSOCIATIVEp 7
- VOIRIE, BATIMENTS COMMUNAUX.....p 8-9
- TRIBUNE LIBRE.....p 10
- CADRE DE VIEp 11



CINÉMA-DÉBAT AU MOLIÈRE

Chaque année l'APPEM* organise une soirée cinéma débat.

Cette soirée a eu lieu au cinéma MOLIÈRE de LESPARRE le 20 novembre 2009.

Le film présenté était « VITUS l'enfant prodige »

Le thème du débat : Comment favoriser le développement de l'enfant ?

Vitus est quasiment un extraterrestre : il a l'oreille parfaite, il joue admirablement du piano et il dévore

déjà tous les tomes de l'encyclopédie à l'âge du jardin d'enfants. Pas étonnant que ses parents convoitent pour lui une carrière des plus ambitieuses : en effet, Vitus doit devenir pianiste. Mais le jeune génie préfère bricoler dans la menuiserie de son têtù de grand-père ; il rêve de voler et d'avoir une enfance des plus normales. En fin de compte, Vitus pendra sa propre vie en main, ce qui ne se passera pas sans quelques éclats...

Un film qui pose la question de la scolarisation, laisse entrevoir les difficultés inhérentes à la différence et les répercussions des décisions prises par les adultes

Le débat animé par des professionnels de l'éducation nationale a été très riche et passionné pour un sujet passionnant.

* APPEM : Action Prévention Petite Enfance Médoc : 58 cours Victor Hugo 33340 LESPARRE

Tél : 06 80 62 27 18

Email : appem@hotmail.fr



LE MAÎTRE DES CHOCOLATS

Les enfants de l'école maternelle Anne Frank ont découvert la magie de la fabrication des chocolats et autres pâtes d'amandes, grâce à Francis AUGEAU.

Il a guidé leurs petites mains pour préparer et modeler ces gourmandises.

Et c'est avec un plaisir non dissimulé que les friandises ont été mangées !

DU BONHEUR POUR LES ENFANTS

Le CCAS a convié les enfants de la ville à fêter Noël le 19 décembre dernier. Des ateliers de maquillage et de coloriages étaient proposés, et pour la plus grande joie de tous, un spectacle intitulé « Sophie au pays de Noël » a permis de partir à la recherche du Père Noël ! Après toutes ces réjouissances, les enfants ont dégusté un bon goûter.



SIGNATURE CDAFAL

Le 22 janvier dernier, une convention a été signée par Bernard Guiraud, Maire et Président du CCAS et Serge LOPEZ, Président du Conseil Départemental des Associations Familiales et Laïques (CDAFAL 33), pour la création de deux logements d'urgence sur Lesparre. Ces logements, propriété de la commune, seront mis à disposition du CDAFAL 33. Ils sont destinés à recevoir tem-

porairement des personnes ou familles en grande difficultés. En complément, le CDAFAL 33 assurera un suivi social en vue de favoriser l'accès à un logement autonome. Cette convention marque une nouvelle initiative de la municipalité dans le secteur social.



Génération en Fêtes

Une journée intergénérationnelle aura lieu le samedi 5 juin 2010. Organisée par le CCAS, elle sera un moment de rencontres entre les générations.

De 10h à 17 heures 30 : part-âge du savoir

Divers ateliers seront proposés sur le thème du partage du savoir-faire et du savoir-être. Ainsi seront pratiqués : la couture, la pâtisserie, la peinture, des activités manuelles, le maquillage, la maçonnerie... Les jeux animés par l'association Prés-Ludes permettront aux jeunes et moins jeunes de trouver ou de retrouver le plaisir de jouer.

De 12h à 14h : part-âge d'un pique-nique

Chacun pourra déguster le pique-nique qu'il aura apporté et déguster en dessert les pâtisseries qui auront été confectionnées pendant l'atelier.

A partir de 16 heures : Part-âge de la musique !!!

Un « radio crochet » permettant aux jeunes et moins jeunes de nous révéler leurs talents vocaux sera suivi d'un concert de l'Union Musicale et du Chœur de Gaillan qui clôturera dans la joie cette première journée inter-générationnelle !!

L'animation de toute la journée se fera avec la bonne humeur et le talent bien connus d'Alain Geneste qui interviendra également en direct sur AQUI FM l'après-midi.

Nous tenons à remercier toutes les associations qui ont répondu présentes pour nous aider à réaliser cette manifestation. Un seul regret dans cette préparation, l'absence des écoles de Lesparre....

**Venez nombreux pour
« part-ager » jeunes et moins
jeunes un moment de joie !!!**

Entrée libre et gratuite !!



Téléthon 2009

L'Associa'thon, collectif de plusieurs associations lesparraïnes, a organisé une semaine de festivités en faveur du Téléthon.

Au programme, loto, match amical de hand-ball, montage d'un patchwork géant, démonstration de twirling-bâton, soirée tartiflette et concert des Aristos Swing.

LA FÊTE DE L'AUTOMNE

Le Centre Culturel de Lesparre-Médoc a offert aux enfants un spectacle pour fêter l'automne le 31 octobre dernier.

Aux enfants, déguisés en sorcières, démons et citrouilles, étaient d'abord proposés un atelier maquillage et un atelier coloriage.

Puis les Grooms de la Compagnie Cramoisie ont divertis les 300 enfants pendant plus d'une heure. Au programme : jonglerie, clownerie, marionnettes, et le clou du spectacle la « bulloctehnie », où même les adultes se sont laissés happer par la magie des bulles de savon. Un goûter, offert par la Municipalité, a clos l'après-midi.



CONCERT HIP-HOP

Les membres du collectif activiste IL FARO se donne pour mission de créer des espaces de dialogue dans la société, via la musique, le rap et l'image.

C'est dans cet esprit qu'à été pensée la tournée « Le Vent se lève »... dont le Centre Culturel a accueilli à Lesparre une étape fin novembre :

Le 24 et le 27 : ateliers sur l'histoire du hip hop, ateliers d'écriture et de création musicale au Foyer Larride, au Lycée, au Centre Culturel et à la Mission Locale.

Le 27 : repas avec le collectif, les partenaires et les jeunes : visionnage d'un documentaire sur l'histoire du hip hop et échanges.

Le 28 : Espace d'échanges et de pratiques de la culture hip hop à Lesparre :

Initiation au Skate parc, ateliers calligraphiti, visuels, expo par Migwel, stands,...

Un concert avec plus de 300 personnes a couronné ce programme avec en première partie les danseurs de l'atelier hip hop du centre culturel et 3 jeunes rappers: locaux Feena, Splinter Maiz et T.O.N.Y.. Puis le concert d'Il Faro, énergique et original grâce à ses textes percutants a valu au collectif un accueil enthousiaste de la part du public. Enfin, un échange autour des différents sujets abordés en musique, droit de réponse dont chacun a pu se saisir librement.

Les écoles fêtent Noël

Les enfants des écoles maternelles et primaires publiques de Lesparre ont eu le plaisir de déguster le traditionnel goûter de Noël offert par la Municipalité.

Cette année encore, ils ont également participé à la décoration des arbres de la place Gambetta. Les élèves de l'école Notre-Dame participaient également.

LES MARCHÉS DE NOËL

Un marché de Noël organisé par l'ACAL a pris place en cette fin d'année sur la place Clémenceau.

De petits chalets (achetés par la Mairie) abritaient des boutiques de vente d'objets pour offrir ou se faire plaisir.

Un manège et un trampoline invitaient les plus jeunes à se divertir.



LES VŒUX DU MAIRE

Ainsi que le veut la tradition, Monsieur le Maire Bernard GUIRAUD a présenté ses vœux à la population, le 8 janvier dernier.

Après un récapitulatif par le 1er adjoint Stéphane LIBERT des actions menées par la Municipalité en 2009, M. GUI-

RAUD a exposé les grands projets de l'année 2010 et des années à venir : modernisation des établissements scolaires, maison des associations, aide plus importante au CCAS, nouveaux locaux des services techniques, soutien aux associations, ...



MÉDOC HANDBALL

L'association Médoc Handball a vu le jour en 2008 et regroupe les activités sportives des 3 sections handball des omnisports du SAM Lesparre, du SPIC Pauillac et de la Cocarde Saint-Laurent. Cette association rassemble aujourd'hui un effectif de licenciés représentant une vingtaine d'équipes.

Le club propose à ses adhérents une pratique compétitive mais aussi une activité plus ludique car 2 équipes mixtes évoluent en championnat Loisirs. Les autres séniors se répartissent en 2 équipes féminines et 2 équipes masculines de niveaux de jeu différents.

La 1ère année d'existence de Médoc Handball a d'emblée connu un grand succès sportif, car l'équipe première des séniors garçons a été sacrée championne et a ainsi accédé au championnat régional d'Aquitaine. L'équipe féminine réalise cette année une très belle saison : toujours invaincues, les filles de MHB occupent la 1ère place du championnat pré-régional.

L'objectif affiché de l'association est d'être en mesure d'offrir au moins une équipe de chaque catégorie d'âge et de sexe dans le pôle nord (Lesparre) et dans le pôle sud (Pauillac et Saint-Laurent). À l'heure actuelle, cet objectif ambitieux n'est pas rempli et oblige un regroupement large dans le Médoc pour les

garçons de 13 à 15 ans notamment. Cette organisation fastidieuse est envisageable du fait d'un grand investissement des parents des joueurs et des dirigeants de ces catégories.

Afin de pallier ces carences dans certaines catégories d'âge, la politique du club privilégie un développement par la base. En effet, les écoles de handball qui accueillent les enfants dès l'âge de 5 ans sont bien structurées et offrent une activité sportive et motrice d'éveil. Dans chacun des 3 pôles, les enfants découvrent le handball, mais surtout l'esprit d'équipe et de convivialité qui règne dans ce sport collectif. Cette année, l'association développe même une école de handball à Hourtin et espère pérenniser cette offre.

L'ensemble des jeunes joueurs du club (de 5 à 11 ans) compte pratiquants, soit de l'effectif total. En fin d'année 2009, ces enfants ont eu la joie d'assister à l'arbre de Noël de Médoc Handball, au cours duquel un spectacle mêlant jongleries, acrobaties et humour leur a été offert. Le Père Noël n'a pas manqué ce rendez-vous et en a profité pour distribuer de jolis tee-shirts à l'effigie du club. Les dirigeants et bénévoles de MHB ont aussi été récompensés au cours de cette soirée : Didier BIZORD, Président du Comité de Gironde de Handball, est venu en



personne leur remettre le " Label Ecole de Handball " gage de qualité de l'encadrement Médocain.

Mais, pour espérer des avancées à plus court terme, l'association Médoc Handball " investit " dès aujourd'hui. Elle a en effet créé un emploi dont la mission est de promouvoir, développer et structurer les activités handball dans le Médoc. Le club, aidé pour cet emploi, rempli par Nils BASTIEN, par des institutions telles que le Conseil Général, les municipalités et le FNDS, mais aussi par le mécénat de certaines entreprises, comme la société SODIL ou Epsilon Composite. Le budget prévisionnel de MHB est largement axé sur cet emploi que l'association espère pérenniser.

Aussi, les bénévoles de MHB organisent, comme chaque année, un loto le vendredi 21 février, à la salle des fêtes de Saint-Trélody.

Vie associative

UNE ÉQUIPE D'AIDE AUX ASSOCIATIONS

La municipalité, régulièrement sollicitée par les associations lesparraines, a mis en place une équipe des services techniques afin de leur apporter une aide lors des différentes manifestations organisées sur notre commune.

Responsable technique des manifestations associatives, Frédéric BRUN coordonne

une équipe de 2 personnes sur le terrain. Ils interviennent pour installer et désinstaller uniquement en semaine les manifestations sportives, les spectacles, Carnaval

Si votre association souhaite bénéficier d'une aide, il convient d'adresser une demande écrite à la Mairie.

Frédérique BRUN
et Michel QUILLAUD





Voirie et bâtiments communaux

TRIBUNE DU STADE

Les travaux de rénovation de la tribune sont en cours de finition. Ils ont été nécessaires en raison d'infiltrations d'eau qui menaçaient la sécurité des utilisateurs. Ils ont consisté à limiter les arrivées d'eau par la mise en place de panneaux occultants sur les faces exposées et la reprise des étanchéités. Pour améliorer l'esthétique, la peinture et le remplacement des menuiseries coté stade ont été réalisés.

Les travaux ont été conduits par le cabinet d'architecte Pradal de Langon et réalisés par les entreprises Daney et Cabannes pour un montant de :

170 292,45 € TTC.



LE PONT DE JURAN

Les travaux de reconstruction du Pont de Juran se sont achevés au mois d'octobre. Ils ont été réalisés par l'entreprise Dubreuilh. Cette opération a été financée à 50% par la Commune de Gaillan et à 50% par celle de Lesparre pour un montant total de : 70 540,68 € TTC.

NOUVEAUX LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale a investi ses nouveaux locaux, situés juste à côté de la Bibliothèque intercommunale.

La salle Paul DEFOL accueille à présent les bureaux de permanence de différents intervenants (Pôle Emploi, Marine Nationale, ...).



VOIRIE : LES VOIES TERMINÉES

Impasse Paul Vignau
Parking St Tréloody
Ilot RD 204

Rue de L'Equerre
Rue des Amis

Parvis Monument aux Morts



Ilot route de Pauillac



Le monument aux Morts



Parking salle des fêtes St Tréloody



Impasse Paul Vignau



Rue de L'Equerre

STATIONNEMENT

Le stationnement est réglementé par l'article R 417-1 et suivants du code de la route, mais nous pouvons constater régulièrement des incivilités.

Nous pouvons rappeler les principes suivants :

Le stationnement sur les trottoirs est interdit, il ne doit pas constituer de danger ni de gêne pour les usagers (visibilité insuffisante, à proximité des intersections, des virages et des passages à niveaux) .

Les agents de la Police Municipale sont chargés de faire respecter le code de la route et les arrêtés du Maire.



■ Groupe « Lesparre Cœur Médoc - Avec Vous » Réflexions et commentaires

LA REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nos Collectivités Territoriales traversent une crise de croissance. La flamme de la décentralisation est récente. Mais disons les choses comme elles sont, dans l'enthousiasme général, on a empilé les structures, encouragé les initiatives, multiplié les transferts de compétence, mais on n'a pas vraiment pris le temps de réfléchir à l'organisation générale de l'ensemble et on a laissé se créer un écheveau de complexités qu'il est aujourd'hui très difficile de dénouer.

Prétendre que les Collectivités Territoriales ne font face à aucune difficulté, qu'elles

pourraient rester à l'écart de l'effort de modernisation du pays, qu'elles ne doivent pas contribuer à la réduction de notre dépense publique et de nos déficits alors que l'Etat s'endette, et donc la Collectivité Nationale, pour assurer leur équilibre financier, qu'elles peuvent continuer, indépendamment de tout transfert de compétence, à créer plus d'emplois publics, que l'Etat n'en supprime, ce serait un déni de la réalité et une fuite devant nos responsabilités communes.

Ainsi, il est temps d'engager une réforme ambitieuse, à bâtir sur un socle solide, autour de deux binômes, Commune/Communauté

de Communes et Département/Région, avec pour objectif de : réduire le nombre d'Elus, créer le Conseiller Territorial, faire évoluer les modes de scrutin, redéfinir la répartition des compétences, rationaliser l'intercommunalité et réviser le périmètre des CDC, créer des Métropoles fortes, enfin revoir la nécessité de maintenir les Pays en l'état.

Voici les principaux enjeux de la réforme engagée.

Pour le Groupe :
Lesparre Cœur Médoc - Avec Vous
Jean-Claude LAPARLIERE

■ Groupe « Union Lesparre-Médoc »

VŒUX POUR LESPARRE

Chaque début d'année voit se dérouler, dans la plupart des communes, la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité à la population ; c'est l'occasion pour le maire de se féliciter (on n'est jamais si bien servi que par soi-même) des réalisations de l'année écoulée, et d'annoncer très schématiquement les projets envisagés pour celle à venir : Lesparre n'a pas failli à cette tradition bien sympathique.

Toutefois cette année, à Lesparre comme dans bien d'autres communes, le discours s'est « enrichi », si l'on peut dire, d'un troisième thème moins sympathique, révélateur de la friolité ambiante exagérée face au changement.

L'année 2010 est en effet marquée par une évolution importante pour les finances des

collectivités locales avec la suppression de la Taxe Professionnelle (T.P.) sur les entreprises : une taxe que chacun, à gauche comme à droite, s'accordait à reconnaître comme un « impôt imbécile » pénalisant la compétitivité des entreprises françaises, mais que personne jusque là n'avait osé supprimer. Et bien voilà, aujourd'hui c'est fait. Faut-il pour autant s'en émouvoir comme s'évertuent à le faire certains responsables politiques probablement plus motivés par la perspective de prochaines élections que par la réalité des faits ? Certainement pas.

Car les ressources antérieurement apportées aux collectivités territoriales par la T.P. seront intégralement compensées en 2010. Il serait donc abusif et fallacieux de tirer prétexte de ce changement pour augmenter cette année encore, au niveau

communal, les taux des taxes locales (habitation, foncier bâti et non bâti), dont on se souvient qu'ils avaient déjà subi une croissance de 5% à Lesparre en 2009. J'irai même plus loin : il serait normal que, compte tenu de l'instauration probable cette année de la fiscalité mixte par la communauté de communes Cœur de Médoc, la commune réajuste, en compensation, sa fiscalité propre pour que, globalement, le poids des impôts locaux ne grève pas davantage le niveau de vie de nos concitoyens.

C'est une des conditions pour que 2010 soit, pour les Lesparraïnes et les Lesparraïns, la « bonne année » que je leur souhaite.

Alain JEANTET
Conseiller municipal.

■ Groupe « La voix de gauche »

Certaines compétences ont été transférées à la CDC, il est toutefois du devoir de la municipalité de LESPARRE, de s'inquiéter de la disparition de certaines actions en faveur des jeunes. Il est inutile de rappeler que LESPARRE est la première commune concernée.

Que reste t-il du programme de la majorité ?

3 points sur le sport ...

4 points sur la culture ...

3 points en faveur de l'emploi et de l'apprentissage ...

En réalité on constate, la disparition :

- du point rencontre ALBATROS, (accueil des ados sur leur temps de loisir)
- de l'atelier cyclomoteur
- des actions de prévention de la délinquance

A défaut, de prendre en charge ces actions, il est de la responsabilité de la municipalité de les relancer.

Il est plus facile pour certain de masquer leur incompétence, ou leur inaction en attribuant la faute à d'autres : Etat, Collectivités Territoriales, Communauté de Communes, à titre d'exemple, le Maire de LESPARRE, reproche à la CDC Cœur du Médoc, un audit financier de 10 000 euros, le trouvant trop onéreux, alors que la majorité municipale de LESPARRE a voté en conseil municipal une somme de 74 750 euros pour une étude préliminaire de méthodologique, en vue d'établir d'autres études ex : rénovation

du centre ville, de la voirie ... etc..... et pour quelles sommes ?

NOUS SOMMES INQUIETS.

Les riverains, de la rue Maurice REY, doivent comme tous les Lesparraïns, s'acquitter des taxes locales, ils sont donc en droit de pouvoir accéder à leurs habitations dans les meilleures conditions. Cette rue ressemble depuis trop longtemps, à une rue dévastée par les bombardements. Heureusement que les travaux de réfection sont enfin programmés pour 2010.

Danielle BOLLEAU - Serge BORGHESI
Nicole DOURSENOT-MOUTON
Conseillers Municipaux



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Depuis le 1er février, la Mairie ouvre ses portes

Du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00

FAVORISER LA PROPRETÉ ET LA CIRCULATION DOUCE



Afin de lutter contre la dispersion régulière de déchets au sol, la Municipalité a doté la ville de corbeilles de propreté et de cendriers. Elle a équipé notamment le Centre Culturel, les 4 écoles publiques et la salle François Mitterrand.

Les cyclistes pourront dorénavant attacher leur vélo en toute sécurité, grâce aux porte-vélos installés près du kiosque à musique. Cette année, de nouveaux mobiliers urbains viendront encore compléter l'équipement de la ville.

LESPARRE À TRAVERS LE XX^E SIÈCLE

Sylvaine MESSYASZ-DUBOST souhaite mettre en place au plus vite une collecte lui permettant de consigner les événements petits et grands qui ont ou pas bouleversé notre commune.

Pour cela, elle a besoin du plus grand nombre de témoignages, écrits, oraux ou photographiques, venant de responsables d'associations encore ou non en activité, des commerçants, des élus qu'ils le soient encore ou non, de particuliers notamment pour les témoignages de la période 39-45 de tout ce qui peut avoir un intérêt pour figer le 20^{ème} siècle de Lesparre.

N'hésitez pas à la contacter :

Sylvaine MESSYASZ-DUBOST

5 Rue Maurice REY - 33 340 LESPARRE MEDOC

Téléphone : 06 81 14 72 05

Courriel : sylvaine.dubost@wanadoo.fr

AGENDA

14 FEVRIER

LE P'TIT BAL DES AMOUREUX

Animé par DJ Fab à 15h à l'esp. F. Mitterrand. 2/4 €
Gratuit - 14 ans.

19 FEVRIER

THEATRE « LE CANARD A L'ORANGE »

Comédie. Espace F. Mitterrand. 17 €. Théâtre des salinières

20 FEVRIER

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS DE LESPARRE

Mairie de Lesparre

27 FEVRIER

MATCH BASKET HANDISPORT

Les léopards de Guyenne rencontre l'équipe de Saint-Ouen. Cosec 2.

6 MARS

CLUB CONCERT

avec BENIG (chanson française) au Club House du SAM - 3/5 €.

20 MARS

CARNAVAL « MAGIE ET CONTES DE FEES »

Défilé, maquillage, animations, banda, et bien d'autres surprises !

20 et 21 MARS

PORTES OUVERTES MAISON FAMILIALE ET RURALE

Saint-Trélody

26 MARS

ELECTION DE LA REINE DE LA TOUR 2010

Diner-spectacle sur le thème du charleston. Espace F. Mitterrand. Inscriptions au concours jusqu'au 27 février 2010.

TOUTES ASSURANCES,
BANQUE ET PLACEMENTS
Particuliers et Professionnels

Allianz 

MANUELLA DUBOS
Agent général d'Assurances

27 cours Général de Gaulle
33340 LESPARRÉ

Tél. 05 56 41 03 40 - Fax : 05 56 41 13 65

 **SiliGom**
Techniciens du Pneu

Pneumatique
Parallélisme
Amortisseurs
Freinage
Batterie

MEDOC PNEU

51, route de Soulac
GAILLAN-MÉDOC
Tél. 05 56 41 06 73

**VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS**

UTILITAIRES TOUTES MARQUES

Armand GOMEZ

34 avenue de Bordeaux
33340 LESPARRÉ

05 56 41 80 05
06 70 21 46 01



TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS

Voirie - Assainissement
Réseaux divers
Gaz, Eau, Génie Civil
Réhabilitation de réseaux

Espace Mérignac Phare - 25 avenue Maurice Lévy
B.P. 40338 - 33695 MÉRIGNAC Cédex
Tél. 05 56 13 25 90 - Fax 05 56 13 30 50



SARL CDR LACROIX

163 route de Montalivet
BP 4

33930 VENDAYS
MONTALIVET

Tél : 05 56 41 70 21

Fax : 05 56 41 71 51

email : cdrlacroix@wanadoo.fr

Travaux publics - V.R.D.

Assainissement - Adduction d'eau - Terrassement
Drainage - Réseaux secs ...

GROUPE LESPARRÉ IMMOBILIER



66 RUE DE LA PLAGE
33 780 SOULAC
TEL 05 56 73 61 61

51 AV DE L'OCEAN
33 930 MONTALIVET
TEL 05 56 09 27 77

10 PLACE DE L'EGLISE
33 990 HOURTIN
TEL 05 56 73 88 88

1 AV DU VIEUX BOURG
33 980 AUDENGE
TEL 05 56 26 92 37

12 PLACE DU ML FOCH
33 340 LESPARRÉ
TEL 05 56 41 84 84

11 QUAI LEON FERRIER
33 250 PAULLAC
TEL 05 56 59 04 68

11 AV DU GNAL DE GAULLE
33 185 ST LAURENT
TEL 05 56 59 12 12


CUBIMMO.COM
LES 5 CHEMINS
33 185 LE HAILLAN
TEL 05 56 16 03 03

**QUINCAILLERIE
LEGO**

39 cours du Général de Gaulle

LESPARRÉ - MÉDOC
05 56 73 29 59

**QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
FERS - COMBUSTIBLES**

DomPro

Des pros
équipent
les pros.
Fournitures industrielles
Quincaillerie
Outillage

SARL Lesparre Auto-Service



Agrément
Toutes
Assurances

Z.I. de Belloc - 33340 LESPARRÉ

Tél. 05 56 41 00 95 - Fax : 05 56 41 68 28

Assistance Dépannage 24h/24 - Tél. 06 08 70 67 96

Pour que votre projet devienne réalité

études personnalisées
neuf et réhabilitation
habitation, industriel, viti-vinicole / commerces
architecture solaire et bioclimatique
maisons bois
maisons basse consommation
lotissements, groupes d'habitation

PERMIS DE CONSTRUIRE / PERMIS D'AMENAGER
premier contact gratuit sur rendez-vous
estimation rapide

7, place du maréchal foch - Lesparre

Francis LEAL architecte

05 56 41 29 40



**ETS HORTICOLES
TEXERAUD Frères**

G.F.A.
Producteur

Plants de Légumes

Géraniums

Suspensions • Plantes à massifs

10, route du Pin Sec 33340 GAILLAN

Tél. 05 56 41 00 33

Fax : 05 56 41 09 02